



Institut de Formation
Consulaire
Ariège-Pyrénées

HABILITATION ELECTRIQUE DES NON ELECTRICIENS (BS – BE)

16/01/2017

Objectifs : - Former aux dangers de l'électricité des personnels non électriciens. Savoir appliquer des prescriptions du recueil d'instructions générales de sécurité simplifié UTE C 18530. - Intervenir en toute sécurité dans les locaux présentant des risques électriques.	Public visé : Personnel non électricien effectuant des travaux d'ordres électriques
Pré requis : Aucune connaissance particulière en électricité n'est nécessaire pour une bonne compréhension de ce stage	Profil animateur : Formateur spécialisé intervenant pour le compte de la CCI Ariège
Méthodes pédagogiques : Apports théoriques et pratiques	Evaluation : Tests d'évaluation théorique, pratique et orale Boîtiers interactifs (Démarche qualité de la CCI)
Organisation : (nous consulter pour un stage au sein de votre entreprise – INTRA -)	
Lieu : Institut de Formation Consulaire Ariège Pyrénées (IFCAP) – Quartier Saint-Antoine - 09000 SAINT-PAUL de JARRAT Durée : 2 jours (14 heures) Date : 22 et 23 février 2017 Coût : 460,00€ / personne en inter-entreprises Effectif minimum : 4 personnes (si ce stage est organisé en inter-entreprises)	

PROGRAMME (*)

1. Introduction à l'électricité : - Notions de base de l'électricité : tension, intensité, résistance, puissance (unités, symboles), lois d'Ohm, loi de Joule 2. Risques électriques : - Apparition et nature du risque électrique : contacts directs et indirects - Les effets du courant électrique sur le corps humain - Moyens de prévention et de protection pour les biens - Moyens de prévention et de protection pour les personnes contre les contacts directs - Moyens de prévention et de protection pour les personnes contre les contacts indirects - Réglementation visant à la prévention des risques (décret du 14/11/1988 et publication UTE C 18530) ...	3. UTE C 18530 : - Habilitations électriques - Les zones (définition d'après l'UTE C 18530) - Les travaux hors tension - Les travaux d'ordre non électrique - Le surveillant de sécurité électrique 4. Les moyens de prévention : - Les gestes élémentaires de secourisme - Soins à apporter à un électrisé - Incendie d'origine électrique
---	--

(*) Ce programme a été établi selon les objectifs validés avec l'entreprise

Quartier Saint-Antoine – 09000 Saint-Paul-de-Jarrat • Tél. : 05 61 02 03 40 • Fax : 05 61 02 03 30

un centre de formation

@ : ifcap@ariege.cci.fr • <http://ifcap.ariege.cci.fr>



N° de déclaration d'activité : 7309 P 0001 09 - SIRET : 180 900 011 00016
NAF : 9411 Z - TVA Intra : FR 80 180 900011

